RCS : SALON DE PROVENCE
Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00770
Numéro SIREN : 753 723 147
Nom ou dénomination : ABEILLE SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2017 sous le numéro de dépôt 1559

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Eléments d'identification

Mme BARD Cristelle
37 avenue de Silvacane
13640 La Roque D'Anthéron
FRANCE

N° d'adhérent : 20133480029292

Pour le compte de :

SASU ABEILLE SERVICES
753 723 147
37 AVENUE DE SILVACANNE
13640 LA ROQUE D'ANTHERON

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
04 MAI 2017
SALON DE PROVENCE

Période déclarée : 01/01/2016 au 31/12/2016
Date limite de dépôt : 15/05/2017

Eléments déclarés

Formulaire 2572 (applicable à compter du 31/12/2016)

I - IS BRUT

I-A - Impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice

		Base		Taux	Montant à payer
103	Impôt sur les sociétés *(taux réduit)*	1 519	104	15 %	228
15	**Total IS brut** *(lignes 102 + 104 + 105 + 106)*				228

II - CREANCES

II-A - Créances non reportables et non restituables

108	**IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû**	228

II-B - Créances reportables au titre de l'exercice pour leur montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs

116	**IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû** *(ligne 108 - ligne 115)*	228

II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice

119	**IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû** *(lignes 116 - 118)*	228

II-D - Acomptes de l'exercice

69	Versements effectués *(acomptes et/ou soldes)* moins remboursements déjà obtenus	194

L'IS à payer (lignes 119 - 69) est reporté automatiquement en case 01. De même pour l'excédent d'IS (lignes 69 – 119) en ligne 06.

RECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES

		Montants restant à payer		Excédents constatés
01	Impôt sur les sociétés	34	06	0
05	Total des montants restant à payer et des excédents constatés	34	10	0
11	**Montant total à payer** *(Total des montants restant à payer - total des excédents constatés)*	34		

Paiement par imputation d'une autre taxe

Si vous souhaitez utiliser un trop versé d'une taxe pour acquitter le montant de l'IS et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous :

134	**Montant à payer après imputation d'une autre taxe** *(lignes 11 - 133)*	34

Excédent constaté

12	**Montant total de l'excédent** *(Total des excédents constatés - total des montants restant à payer)*	0
14	**Remboursement d'excédent de versement demandé** *(ligne 12 - ligne 13 - ligne 130)*	0

Certifier conforme

Bilan simplifié

État exprimé en €

ACTIF			Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Brut		Amortis. Provisions		Net	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles :	- Fonds commercial	010		012			
		- Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles		028		030			
	Immobilisations financières (1)		040		042			
	Total I (5)		044	0,00	048	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production		050		052			
	STOCKS Marchandises		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2) :	- Clients et comptes rattachés	068		070			
		- Autres (3)	072	100,00	074		100,00	100,00
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084		086			9,95
	Charges constatées d'avance		092		094			
	Total II		096	100,00	098	0,00	100,00	109,95
Total général (I+II)			110	100,00	112	0,00	100,00	109,95

PASSIF			01/01/2016 - 31/12/2016 Net		01/01/2015 - 31/12/2015 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	1 000,00	1 000,00
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées		130		
	Autres réserves		132		
	Report à nouveau		134	-3 851,05	-2 601,00
	Résultat de l'exercice		136	1 291,25	-3 650,05
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142	-1 559,80	-5 251,05
Provisions pour risques et charges		Total II	154	0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	348,58	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	400,00	3 450,00
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169 270,40)	172	911,22	1 911,00
	Produits constatés d'avance		174		
		Total III	176	1 659,80	5 361,00
		Total général (I+II+III)	180	100,00	109,95

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Donts dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Compte de résultat simplifié

État exprimé en €

			Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
	Ventes de marchandises	210		
Produits d'exploitation	Production vendue : - Biens	214		
	Production vendue : - Services	218	3 106,67	550,00
	Production stockée	222		
	Production immobilisée	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	3 106,67	550,00
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	234		
	Variation de stock (marchandises)	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	238		
	Variation de sotck (matières premières et approvisionnement)	240		
	Autres charges externes	242	1 375,58	3 835,57
	Impôts, taxes et versements assimilés	244	211,84	213,60
	Rémunérations du personnel	250		
	Charges sociales	252		
	Dotations aux amortissements	254		
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges	262		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	1 587,42	4 049,17
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		270	1 519,25	-3 499,17
Produits et charges divers	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294		
	Charges exceptionnelles (VI)	300		150,88
	Impôts sur les bénéfices (VII)	306	228,00	
BENEFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	1 291,25	-3 650,05
B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col. 2	312	1 291,25	314 -3 650,05
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		[redacted]
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles*	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 0,00 / écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 0,00	330		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 / Zone france urbaine (44 octies et octies A) 987 / Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 / Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 / Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	138		
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 / Investissements outre-mer 344 / Créance due au report en arrière de déficit	346		350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Perte col. 2	352	1 291,25	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprise I.S. seulement)	356		[redacted]
	Déficit antérieurs reportables* : ..... dont imputés sur le résultat :	[redacted]		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	1 291,25	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381	Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU 380	n° du centre de gestion agréé :		388
Montant de la T.V.A. collectée 374	Effectif moyen du personnel*: 376 Dont apprentis handicapés	Effectif affecté à l'activité artisanale 861		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378	Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399			

ABEILLE SERVICES

Société par Actions Simplifiées au Capital de 1 000 Euros

37 av de Silvacane, 13640 La Roque D'Anthéron.
SIRET : 753 723 147 00017
Tel : 06.06.75.75.55

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE ORDINAIRE DECISSIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 24 avril 2017

Je soussignée Cristelle BARD, agissant en qualité de présidente et seul associé de la SASU Abeille Services, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- L'approbation des comptes
- Continuation de l'activité.

Résolution 1 – Approbation des comptes
L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.
Il est à noter que, suite à une erreur de comptabilité en 2015 (double comptabilisation de la charge du loyer), la correction a été apportée directement au bilan du 01/01/2016. Cette correction a été approuvée par l'associé unique.

Résolution 2 – Continuation de l'activité
L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaitre un bénéfice de 1 519 € (Mille cinq cent dix neuf euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

- La totalité du bénéfice est affectée à la reconstitution des capitaux propres de la société.

Conformément aux résolutions de l'assemblée générale précédente, l'associé unique, délibérant conformément aux dispositions des statuts et de la législation en vigueur, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.
L'associé unique doit régulariser sa situation au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation de la perte est intervenue (soit le 31/12/2017).

De tout ceci, il a été dressé le présent procès verbal par l'associé unique, pour servir de faire valoir ce que de droit

Fait à La Roque d'Anthéron, le 24 avril 2017

Abeille Services
37 av. de Silvacane
13640 LA ROQUE D'ANTHERON
Siret : 753 723 147 00017 - APE 8810A
TVA Intracom. FR 28 753 723 147